

# Diphthérie cutanée - CHUV



Mise à jour  
21/11/2024

Informations relatives à  
CHUV / Toutes spécialités

## Epidémiologie

## Agent infectieux

*Corynebacterium diphtheriae*

---

## Réservoir

Homme

---

## Mode de transmission



par contact direct entre patients



par l'intermédiaire du personnel (mains)



par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)

---

## Période d'incubation

2 à 5 jours

---

## Durée d'infectiosité

Le plus souvent 2 à 4 semaines, si non traitée

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles

#### **Hospitalisation :**

Mesures Additionnelles Contact  
Voir fiche ci-dessous

#### **Ambulatoire interventionnel :**

Mesures Additionnelles Contact  
Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires interventionnels](#)

#### **Ambulatoire non interventionnel :**

Précautions Standard  
Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires non interventionnels](#)

---

## Placement

-  Chambre individuelle
  -  Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)
- 

## Durée des mesures

-  Jusqu'à obtention de 2 cultures négatives, au plus tôt 48 heures après l'arrêt du traitement et prélevées à 24 heures d'intervalle
- 

## Signalétique

-  Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
  -  Chariot d'isolement avec surblouses devant la chambre
  -  Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
  -  Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
  -  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement
  -  Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
- 

## Suivi microbiologique

-  2 cultures faites à 24h d'intervalles post 48h après antibiothérapie
  -  Se référer au recommandation de l'unité HPCi-CHUV
-

## Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
  -  Privilégier le matériel à usage unique
- 

## Transport

-  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés, désinfection des mains
  -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
  -  Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit
  -  Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
  -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
- 

## Circulation

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
-  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
-  Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
-  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient



Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

---

## Visiteurs



Ne pas s'asseoir sur le lit



Désinfection des mains en sortant de la chambre



Surblouse seulement si participation aux soins

---

## Transfert/Sortie



Avertir le service/l'établissement de soins de destination

---

## Prise en charge des personnes contacts

### Mesures



Le statut vaccinal des personnes exposées (contact étroit) doit être vérifié et mis à jour le cas échéant. Ces personnes doivent être informées et surveillées (frottis de gorge pour détecter les porteurs asymptomatiques) et bénéficier d'une antibioprophylaxie si frottis de gorge positif:



Azithromycine 500 mg/j pendant 3 jours



Ou amoxicilline 1 gr 3x/j pendant 14 jours.



Enfants: amoxicilline 100 mg/kg/j en 3 prises pendant 14 jours

---

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

## Hygiène des mains

-  Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique
- 

## Gants

-  Non indiqués en systématique
  -  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
- 

## Blouse de protection

-  Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
  -  Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
- 

## Masque de soins

-  Non en systématique
  -  A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)
-

## Lunettes de protection

-  Non en systématique
  -  A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)
- 

## Mesures complémentaires

-  Rappel vaccinal pour les personnes exposées, si indiqué : contacter la médecine du personnel

## Nettoyage/désinfection

### Matériel de soins

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel

#### **A la levée des Mesures Additionnelles :**

-  Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
  -  Eliminer le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)
  -  Conserver le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles
- 

### Lit et literie

-  Utiliser les sacs à linge usuels
-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre

- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

**A la levée des Mesures Additionnelles :**

- Changer le lit et la literie
- 

## Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

**A la levée des Mesures Additionnelles :**

- Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
  - Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
  - Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
  - Trempage du rideau de la salle de bains
- 

## Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

 Oui

---

## Déclaration au médecin cantonal

 Déclaration dans les 24 heures si:

 Suspicion clinique de diphtérie et demande d'un diagnostic de laboratoire spécifique

 ou résultat positif d'analyses de laboratoire

---